

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU**



**23 mars 2015**

**Étaient présents** : M. ANDRES Thomas, Mme BRAYE Brigitte, M. BUCHY Martial, Mme COLSON Caroline, M. EGIZII Marc, Mmes GROSSE Sabine, HAEFFNER Nicole, M. HOERR Thierry, Mmes HUMMEL Jeannine, KLIPFEL Aline, M. KOEBEL Jean-Claude, Mmes KREMSER Corinne, LOGEL Clothilde, MM. MATHIAS Jean-Charles, MOSSER Laurent, Mme PFISTER Anne-Marie, MM. PINHEIRO Sébastien, PRINTZ Stéphane, RIBREUX Jérôme, Mme RIMELEN Marie-France, MM. SAMTMANN Sébastien, WEISS Adrien

**Absents excusés** : M. KLEIBER Jean-Georges (procuration à M. MATHIAS), Mmes MUCKENSTURM Christiane, PFEIFFER Catherine (procuration à Mme COLSON), PHILIPPS Anne-Sophie (procuration à Mme LOGEL), M. WACKENHEIM Hubert

**1) PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU HATTGAU : AVIS**

Le conseil municipal ÉMET un avis favorable au projet d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal du Hattgau.

**2) CONVENTION DE MISE À DISPOSITION SHR (Société Hippique Rurale de Betschdorf)**

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à signer avec la Société Hippique Rurale de Betschdorf une convention de mise à disposition des parcelles cadastrées sous Section 25 – n° 392 avec 38,38 ares et n° 330 avec 25,22 ares en vue d'y installer une aire d'évolution de chevaux.

**3) PROJET DE CONVENTION POUR L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE À LA VOIRIE ET À L'AMÉNAGEMENT (ATVA)**

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à signer avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin une convention pour l'accompagnement technique à la voirie et à l'aménagement (ATVA).

**4) ACCORD DE PRINCIPE D'UNE ADHÉSION À LA FUTURE AGENCE TECHNIQUE D'INGÉNIERIE PUBLIQUE EN TANT QUE MEMBRE FONDATEUR**

Le conseil municipal APPROUVE le principe d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte "Agence Territoriale d'Ingénierie Publique" comme membre fondateur sur la base du projet de statuts de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique présenté en séance.

**5) LOTISSEMENT LA ROSELIÈRE : VENTE DE TERRAIN**

Ce point est annulé.

**6) LOTISSEMENT SANDMATT 4 : VENTE DE TERRAIN**

Le conseil municipal DÉCIDE de vendre le lot n° 19.

**7) VENTE ÉCOLE OBER : MANDAT**

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à signer un mandat de vente sans exclusivité qui prendra fin le 31 décembre 2015.

## **8) CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES**

Le conseil municipal DÉCIDE de charger le Centre de Gestion de consulter le marché de l'assurance statutaire, pour son compte, dans le but de trouver une entreprise d'assurance agréée en vue de permettre l'établissement d'un contrat groupe d'assurance des risques financiers découlant de la protection sociale statutaire des agents de la collectivité.

## **9) DÉPART À LA RETRAITE D'UN AGENT : ACHAT D'UN CADEAU**

Le conseil municipal DÉCIDE d'offrir un cadeau aux agents communaux qui font valoir leurs droits à la retraite.

## **10) DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC : CONSEIL**

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à signer une mission de conseil.

## **11) COMPTES ADMINISTRATIFS 2014**

Le conseil municipal APPROUVE les comptes administratifs 2014.

## **12) COMPTES DE GESTION 2014**

Le conseil municipal DÉCLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2014 par le Trésorier n'appellent ni observations, ni réserves de sa part.

## **13) AFFECTATION DES RÉSULTATS 2014**

Le conseil municipal DÉCIDE d'affecter les résultats 2014.

## **14) BILANS FINANCIERS 2014**

Le conseil municipal PREND connaissance des bilans financiers de la piscine et de l'ESCAL.

## **15) ANALYSE DE LA DETTE**

Le conseil municipal PREND connaissance de l'état de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## **16) ETAT DU PERSONNEL**

Le conseil municipal PREND connaissance de l'état du personnel au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## **17) BUDGETS PRIMITIFS 2015**

Le conseil municipal :

- › FIXE les taux des 4 taxes de contributions directes comme suit :

		<u>Taux 2014</u>
▪ taxe d'habitation	19,27 % (+2,5 %)	18,80 %
▪ foncier bâti	13,68 % (+2,5 %)	13,35 %
▪ foncier non bâti	54,47 % (+2,5 %)	53,14 %
▪ cotisation foncière des entreprises	20,62 % (+2,5 %)	20,12 %

- › ADOPTE :

a. le budget primitif 2015 – principal

*Fonctionnement*

Dépenses	4 350 978,47
Recettes	4 350 978,47

*Investissement*

Dépenses 5 761 811,78

Recettes 5 761 811,78

b. le budget primitif 2015 – transports scolaires

Dépenses 40 000,00

Recettes 40 000,00

c. le budget primitif 2015 – lotissement la Roselière

*Fonctionnement*

Dépenses 215 256,94

Recettes 215 256,94

*Investissement*

Dépenses 200 000,00

Recettes 200 000,00

d. le budget primitif 2015 – distribution de chaleur

*Fonctionnement*

Dépenses 253 351,48

Recettes 253 351,48

*Investissement*

Dépenses 117 975,17

Recettes 117 975,17.

**18) PLAN DE COUPE – EXERCICE 2015**

Le conseil municipal APPROUVE, en marge du budget primitif, le programme d'exploitation forestier ainsi que le programme des travaux patrimoniaux 2015 présentés par l'ONF.

Affiché du 27 mars au 26 mai 2015

Le Maire,  
Adrien WEISS

